

Législature 2017-2021

Séance du 27 mai 2020

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°65

Travaux au centre-ville d'Estavayer-le-Lac

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le Conseil communal souhaite vous communiquer diverses informations concernant le projet de réaménagement de la Rue de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue dont le début des travaux est planifié cette année. Pour rappel, ces travaux sont prévus de longue date et s'inscrivent dans un programme d'embellissement et de mobilité du centre-ville, programme qui devrait également contribuer, accompagné d'autres mesures, au dynamisme de notre cité. Ces travaux ont été validés lors de la dernière législature, par le Conseil général d'Estavayer-le-Lac, lors de la séance du 1^{er} février 2016.

Les travaux seront réalisés selon le calendrier suivant :

- Travaux phase I - Hôtel de Ville, depuis la Route du Port jusqu'au banc des halles : mi-septembre 2020 – fin avril 2021 ;
- Travaux phase II - Grand-Rue, depuis le banc des halles jusqu'à la porte des Dominicaines : mi-septembre 2021 – fin avril 2022.

Afin d'essayer de tenir compte des besoins de chacun, nous tenons à préciser les points suivants :

- Les travaux n'ont pas été programmés en été mais en basse saison ;
- Les accès aux commerces et aux habitations seront garantis pendant les travaux en tout temps ;
- Le phasage précis des travaux sera arrêté conjointement avec l'ingénieur et l'entreprise de génie civil lorsque cette dernière sera connue. Une séance pour les riverains sera ensuite organisée deux à trois semaines avant le début du chantier.

Le Conseil communal est conscient des perturbations que vont causer ces travaux, notamment aux commerces et établissements publics riverains qui ont déjà souffert de la crise du Coronavirus. Il souhaite néanmoins que ces travaux puissent se dérouler selon le programme établi afin de pouvoir entreprendre cet important projet de réaménagement du centre-ville.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
Eric Chassot

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère Environnement et Energie